

Compte rendu Commission EDUCATION/ PERISCOLAIRE/ CULTURE

Samedi 14 mai 2022 à 10h30

Présents : M. NOEL William, Maire adjoint, Mme GYBELS Maryse, Mme CHAMPENOIS Corinne, M. GAYEN Alain, Mme Thomas Annie, Conseillers Municipaux

Excusées : Mme Cornet Maeva

Adoption de l'ordre du jour et du compte rendu de la commission du 22 janvier 2022

1 /Délibération cantine à 1€

La barre des 150 élèves à la cantine sera dépassée avant la fin de l'année scolaire : un beau succès. Plus 60 demi-pensionnaires depuis septembre 2021.

Cette progression nous a demandé de recruter 2 personnes au service périscolaire et certainement une 3^{ème} personne pour la prochaine rentrée scolaire. Nous avons également renforcé le dispositif des transports notamment sur l'école Decopons (1 bus plus 2 minibus).

Le dispositif est donc très apprécié de la population remplissant les 2 points centraux en matière des politiques de santé publique et de lutte contre la pauvreté.

La commission est donc favorable à la reconduction pour l'année scolaire 2022 /2023 du dispositif de la cantine à 1€ avec les mêmes tarifs qui sont liés étroitement aux conditions de ressource des familles.

2/ Réflexion sur l'organisation du service de restauration rentrée 2022

Le service périscolaire a réalisé une étude sur la faisabilité de délocaliser à la salle Jeannot BOISSEAU la partie restauration scolaire des élèves du quartier de Braux. Il s'avère, qu'après étude, il est plus simple de rester sur une demi-pension totalement réalisée à la cantine du collège. Cependant il faudra observer que le nombre de repas ne dépasse pas les capacités de la cantine.

3/ Tarifs du service périscolaire

La commission est favorable à la reconduction des tarifs périscolaires pour l'année scolaire 2022/2023.

Un recrutement de personnel est prévu pour assurer le service.

4/ Fresque sur le bâtiment Lenoir et Mernier

Nous avons retenu Jérôme Kusberg comme artiste graffeur pour réaliser la fresque. Cependant des contraintes freinent le projet. D'une part, les murs du bâtiment n'appartiennent pas à la commune. Il a donc fallu retrouver le propriétaire. D'autre part, le mur est situé dans le périmètre de la collégiale et donc nous sommes soumis à la réglementation des Bâtiments de France. Il a donc fallu revoir le projet : c'est uniquement le mur le long de la voie verte qui sera exécuté, certainement fin juin.

5/ Photos dans les 3 quartiers

Les 30 photos de Mme DROUIN ont été choisies, et le bon à tirer a été déposé à l'entrepris SOPAIC Repro de Charleville-Mézières.

Les thèmes retenus sont « la Meuse, les saisons, la faune ». Les supports seront implantés dans les 3 quartiers. L'objectif étant de changer les photos de secteur tous les 4 mois.

Chaque année de nouvelles séries de photos seront choisies sur des thèmes différents.

6/ Les comités de quartier

Les 3 comités de quartier sont installés. Déjà 2 réunions se sont déroulées sur les quartiers de Levezzy et Braux. Une manifestation inter générationnelle avec le centre social et le comité de quartier de Levezzy a pu être mis en place et a rencontré un vif succès.

Les réunions sont prévues tous les 1 ou 2 mois.

Les thèmes qui reviennent souvent sont l'insécurité routière, la communication, l'animation, la propreté ...

Un tableau de suivi de projet est réalisé par le centre social, il est envoyé à tous les membres des différents comités, aux membres du conseil municipal et aux chefs de service de la commune.

7/ Conseil municipal des jeunes

4 réunions du CMJ se sont déroulées depuis les élections du mois de janvier.

Plusieurs actions ont déjà été réalisées : participation à l'organisation de la chasse aux œufs, participation aux commémorations du 8 mai, distribution de tracts à la sortie des écoles sur les déjections canines.

Plusieurs projets ont été évoqués au dernier CMJ : remise en état des espaces de jeu sur la commune, création de lieux conviviaux pour les jeunes et pour des rencontres inter générationnelles, participation aux commémorations du 14 juillet...

Prochaine réunion le mercredi 22 juin.

8/ Voyage des CM2

La sortie CM2 est prévu le 21 juin pour 68 élèves et 8 accompagnateurs. Les élèves se partageront entre 3 lieux : site du Montcornu, le château fort de Montcornet et le musée de la forêt.

9/Etude des demandes de dérogation

La commission a traité 4 dossiers :

Druard Léandro : avis favorable

Paradis Agathe : avis favorable

Crépin Mathis : avis favorable

Chep Aléssio : avis favorable mais la mairie de Monthermé a donné un avis défavorable, il faudra prendre contact avec Monthermé pour harmoniser la décision.

10/ Point sur les petits déjeuners à l'école

L'opération continue jusqu'à la fin de l'année scolaire. Le nombre d'enfants qui profitent de ce service est variable en fonction des écoles, mais ces petits déjeuners sont appréciés par les enfants qui en bénéficient.

11/Point sur les ALSH

La commission est favorable à la reconduction des tarifs pour les ALSH pour les enfants habitants Bogny sur Meuse et Joigny sur Meuse ou scolarisés à Bogny sur Meuse et Joigny sur Meuse.

L'ALSH de juillet est ouvert pour 140 enfants. Les animateurs ont été recrutés et nous remplissons le cadre réglementaire qui est exigé.

Les inscriptions sont ouvertes entre le 16 mai et le 27 mai.

Le centre sera ouvert entre le 11 juillet et 4 août 2022.

12/Point sur les enfants du cinéma

La commune a organisé une sortie culturelle aux enfants du cinéma pour tous les élèves des écoles maternelles et primaires de la commune les 4, 5 et 7 avril à la salle J. Brel de Monthermé.

Pour les élèves de maternelle, nous avons proposé « grandir c'est chouette », pour les CP, CE1 et CE2, le film « Calamity » et pour les CM1 et CM2 « un monde ».

Retour très positif de la part des enseignants et des enfants et une très bonne organisation du service animation.

13/Point sur la crise COVID

Le protocole est maintenant très allégé, nous sommes passés en niveau vert.

14/Point sur les conseils d'école

Les effectifs sont stables il n'y aura pas de fermeture ni d'ouverture de classe dans nos groupes scolaires à la rentrée 2022.

Toutes les écoles reprennent doucement un fonctionnement normal post covid, mais cependant les directions des écoles primaires restent très vigilantes aux fluctuations de la crise et à l'application du protocole.

15/Point réunion avec les directeurs d'école

La dernière réunion s'est déroulée le mardi 1^{er} mars, cette réunion est très attendue par les directrices et directeurs d'école.

Nous avons pu échanger sur les points suivants :

Crise Covid, travaux, voyage des CM2, les enfants du cinéma, la cantine à 1€, les petits déjeuners, le périscolaire, les conseils d'école, le conseil municipal des jeunes ...

16/Parc informatique dans les écoles

Dans le DOB, la commission avait proposé de renouveler une partie du matériel informatique dans les écoles de la ville suivant un plan pluriannuel.

J'ai donc demandé à notre assistant TICE de faire un état des lieux et de référencer le matériel. Nous avons un tableau de la situation réelle du parc informatique.

Maintenant il faudra établir des priorités par rapport à la vétusté et par rapport à l'utilisation ; ce sera un travail à effectuer avec les directions des écoles.

17/Travaux dans les écoles

Ecole René Hugo :

Travaux de descente d'eau

Remise en état des poteaux du grillage

Des bornes WIFI professionnelles ont été installées.

Est prévu le raccord de la toiture du préau
Une demande d'aménagement sur le visiophone sera étudiée

Ecole Victor Hugo :

Installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures
Remise en état de poteau soutenant le grillage
Un aménagement sera fait en haut de l'impasse des plissons
Optimisation de l'interphone
Demande de pause de rideaux dans les salles du haut.
Demande d'installation d'un panneau d'affichage rue Victor Hugo.

Ecole Decopons :

Changements des rideaux
Installation des visiophones

Ecoles des vannelles :

Construction des nouveaux sanitaires
Mise aux normes PMR pour l'arrivée d'un enfant malvoyant.
Issue de secours au 1^{er} étage à prévoir.
Renfort portail extérieur.

18 / Questions diverses

L'Adjoint délégué

William NOEL